

DÉPARTEMENT  
DU RHÔNE

ARRONDISSEMENT  
DE LYON

CANTON  
DE SAINT-GENIS-LAVAL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE SAINT-GENIS-LAVAL

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de membres	
Art L2121-2 code des collectivités territoriales :	35

**PERSONNEL COMMUNAL**

**POSTE RESPONSABLE DE LA  
COMMANDE PUBLIQUE**

Délibération : **03.2017.022**

Transmis en préfecture le :

**20 mars 2017**

Séance du : **14 mars 2017**

Compte-rendu affiché le **20 mars 2017**

Date de convocation  
du Conseil Municipal : **8 mars 2017**

Nombre des Conseillers Municipaux  
en exercice au jour de la séance : **35**

Président : **Monsieur Roland CRIMIER**

Secrétaire élu : **Monsieur Guillaume  
COUALLIER**

**Membres présents à la séance**

Roland CRIMIER, Mohamed GUOUGUENI,  
Fabienne TIRTIAUX, Jean-Christian DARNE,  
Maryse JOBERT-FIORE, Yves DELAGOUTTE, Agnès  
JAGET, Christophe GODIGNON, Odette  
BONTOUX, Guillaume COUALLIER, Karine  
GUERIN, Michel MONNET, Isabelle PICHERIT (à  
partir du point 5), Bernadette VIVES-MALATRAIT,  
Marie-Paule GAY, Yves GAVault, Lucienne  
DAUTREY, Philippe MASSON, Pascale ROTIVEL,  
Nicole CARTIGNY, Serge BALTER, Aurélien  
CALLIGARO, Stéphanie PATAUD, Jean-Philippe  
LACROIX, Yves CRUBELLIER, Bernadette  
PIERONI, Thierry MONNET (à partir du point 3),  
Gilles PEREYRON, Nathalie CHAMONARD

**Membres absents excusés à la séance**

Marylène MILLET, Christian ARNOUX, Isabelle  
PICHERIT (jusqu'au point 4), François VURPAS,  
Olivier BROSSEAU, Anne-Marie JANAS, Bernard  
GUEDON, Thierry MONNET (jusqu'au point 2)

**Pouvoirs**

Marylène MILLET à Michel MONNET, Christian  
ARNOUX à Roland CRIMIER, François VURPAS à  
Mohamed GUOUGUENI, Olivier BROSSEAU à  
Guillaume COUALLIER, Anne-Marie JANAS à  
Karine GUERIN, Bernard GUEDON à Fabienne  
TIRTIAUX

\*\*\*\*\*

## **RAPPORTEUR : Monsieur Roland CRIMIER**

Afin d'assurer la mission générale de mise en œuvre et de suivi de l'ensemble des procédures de commande publique de la Ville, du CCAS et de ses budgets annexes, ainsi que d'assurer le fonctionnement optimum du service juridique-marchés publics, un poste de responsable de la commande publique est nécessaire.

Dans ce cadre, il aura pour mission de gérer les marchés et de conseiller les différents interlocuteurs avec l'appui d'une assistante à temps partiel.

Ce poste relève d'un niveau de cadre d'emplois de catégorie A de la filière administrative des Attachés, compte tenu des missions dédiées :

### **Fonction de conseil et assistance**

- assister la direction et les services dans la définition et le choix des procédures suivant les règles du Code des Marchés Publics;
- assister et conseiller les services pour le montage des dossiers;
- participer à la mise en place d'une politique d'achat de la collectivité et sensibiliser les services;
- intégrer une dimension économique et durable dans l'achat et évaluer les résultats obtenus.

### **Fonction de gestion administrative et juridique**

- suivre l'ensemble des procédures lancées;
- élaborer coordonner et contrôler la planification et la programmation des achats;
- administrer, développer et optimiser les outils et la plate forme relatifs à la dématérialisation;
- veiller à la sécurisation des actes d'achat et d'assurer la diffusion de la culture marchés publics dans la collectivité.

Ce poste requiert un niveau d'étude de formation supérieure, ainsi qu'une maîtrise du code et des procédures de passation des marchés publics, une bonne connaissance et/ou une expérience des collectivités locales et une maîtrise des techniques de communication et de négociation.

Afin de mener à bien ce recrutement, la vacance d'emploi a été déclarée au centre de gestion du Rhône sous le n°2017-02-5294 le 15 février 2017.

Selon la Loi n°84-53 du 26/01/1984 modifiée, article 3-3 du titre 2, il convient d'ouvrir ce poste sur le cadre d'emploi des Attachés; en cas d'absence de candidats titulaires, il convient de permettre le recrutement d'un contractuel pour une durée de trois ans maximum renouvelable par reconduction expresse, dans la limite totale de six ans.

La rémunération est à fixer sur la base de la grille indiciaire de ce cadre d'emploi.

Mesdames, Messieurs,

Je vous demande de bien vouloir,

- **CONFIRMER** l'emploi de responsable de la commande publique;
- **AUTORISER** que le poste de responsable de la commande publique soit pourvu par un agent contractuel, au titre du 2° de l'article 3-3 de la Loi du 26/01/84 modifiée, pour une durée de 3 ans, à compter du 01 avril 2017;
- **FIXER** le niveau de rémunération, compte tenu des missions et du profil du candidat, en référence à l'échelle indiciaire des attachés;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire, à signer tous les actes à venir en application de la présente délibération;
- **DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits au budget de la commune (chapitre 012).

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Roland CRIMIER,  
Invité à se prononcer et après en avoir délibéré,

#### LE CONSEIL ADOPTE À L'UNANIMITÉ CETTE DÉLIBÉRATION

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au registre les membres présents,

Le Maire,

Roland CRIMIER



#### Liste des élus ayant voté POUR

Roland CRIMIER, Marylène MILLET, Mohamed GUOUGUENI, Fabienne TIRTIAUX, Jean-Christian DARNE, Maryse JOBERT-FIORE, Yves DELAGOUTTE, Agnès JAGET, Christophe GODIGNON, Odette BONTOUX, Guillaume COUALLIER, Karine GUERIN, Michel MONNET, Bernadette VIVES-MALATRAIT, Christian ARNOUX, Isabelle PICHERIT, François VURPAS, Marie-Paule GAY, Yves GAVALT, Lucienne DAUTREY, Philippe MASSON, Pascale ROTIVEL, Olivier BROUSSEAU, Nicole CARTIGNY, Serge BALTER, Anne-Marie JANAS, Bernard GUEDON, Aurélien CALLIGARO, Stéphanie PATAUD, Jean-Philippe LACROIX, Yves CRUBELLIER, Bernadette PIERONI, Thierry MONNET, Gilles PEREYRON, Nathalie CHAMONARD

En cas de contestation, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.